



LOGEMENT PP

Toutes les étapes



Qui est concernés ?

➤ Tous fonctionnaires de Police affectés à la PP

1 Obtenir un Numéro Unique Régional
www.demande-logement-social.gouv.fr

Se manifester auprès du bureau du logement PP
drh-sdas-bureaulogement@interieur.gouv.fr - 01 56 06 17 19

2

3 Création d'une fiche coordonnées de l'agent par le bureau du logement

ou

Redirection vers une autre structure

Je reçois par courriel 3 documents :

1. les étapes de ma recherche
2. la charte de demandeur de logement
3. la liste des documents à fournir

4

5

Je transmets mon dossier complet :

Par voie postale :

Préfecture de Police - DRH/SDAS
Bureau du logement
7/9 Boulevard du Palais - 75195 Paris Cedex 4

En main propre :

du lundi au vendredi de 9h à 17h.
3/3 bis villa Thoréton 75005 Paris
Métro LOURMEL - Tramway T3a arrêt Desnouette



6

Mon dossier validé, je peux consulter la liste des logements disponibles uniquement depuis l'intranet : PP → DRH → Logements
je sollicite un bon de visite par mail pp-drh-sdas-bl-demandebv@interieur.gouv.fr

En possession du bon de visite, je contacte le propriétaire ou le bailleur social et je conviens d'un rendez-vous (visite obligatoire sous peine de radiation)

- 3 bons de visite maximum pour les logements sociaux
- nombres de bons illimités pour les logements privés.

7



en cas d'acceptation du logement

en cas de refus du logement

Dès la fin de la visite, je suis considéré comme réservataire.

- logement social : dossier envoyé à la commission d'attribution "logement du bailleur social" seule instance habilitée à décider de l'attribution.
- logement privé : dossier transmis à la fondation Louis Lépine ou à la Fondation Jean Moulin afin d'établir l'acte de caution.

8

Je continue à chercher un logement en consultant la liste logement social

En cas de désistement à l'issue de la procédure le logement est perdu pour l'ensemble des fonctionnaires PP. L'agent est radié pendant 1 an

